

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Par des travaux pratiques et dans le cadre d'un groupe réduit à une vingtaine d'étudiantes et d'étudiants, ce cours vise à atteindre les objectifs de la première année : l'acquisition d'une culture de base privilégiant les mouvements de l'histoire littéraire, les grandes œuvres des littératures française, québécoise et francophone, les questions d'esthétique ; le développement des aptitudes à l'analyse de texte ; une maîtrise de la communication orale et écrite.

2. CORPUS (lectures obligatoires)

Les livres seront disponibles à la librairie Jean-Brillant.

I. Roman

Rabelais, *Gargantua* (1534)

Honoré de Balzac, *Le Colonel Chabert* (1832)

Patrice Lacombe, *La Terre Paternelle* (1844)

Hubert Aquin, *Prochain Épisode* (1965)

Ahmadou Kourouma, *Allah n'est pas obligé* (2000)

II. Poésie

Joachim du Bellay, *Les Regrets* (1558)

Baudelaire, *Les Fleurs du mal* (1857)

Gaston Miron, *L'Homme rapaillé* (1970)

III. Théâtre

Corneille, *Le Cid* (1636-1637)

Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro* (1784)

Samuel Beckett, *En attendant Godot* (1953)

IV. Essai

Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire* (1782, posthume)

André Breton, *Manifestes du surréalisme* (1924)

3. ÉVALUATION

Un exposé oral (analyse de texte) : 30 %

Un examen final écrit (analyse de texte) : 30 %

Un travail écrit (mi-session) : 40 %

L'organisation des séances se fait à partir, d'une part, des exposés oraux des étudiants et, d'autre part, des exposés et corrigés méthodologiques du professeur. Le professeur déterminera la forme que prendra le premier travail écrit : explication de texte ou commentaire composé. La participation orale sera prise en compte.

Intégrité

L'Université de Montréal s'est dotée de deux règlements disciplinaires sur la fraude et le plagiat, un qui s'adresse aux étudiants de premier cycle et l'autre à ceux des cycles supérieurs :

<https://integrite.umontreal.ca/reglements-disciplinaires/cheminement-des-dossiers-de-plagiat-ou-de-fraude/>